Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20261110-2026_10_07-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLÉMY
Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL
Séance du 26 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six octobre à 19 heures, le Conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le vingt octobre deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Michel RICHARD, Maire.

Étaient présents :

BA Christophe	HAMELIN Jean-Paul	OLIVIERO Nathalie
CADIN Laurent	HUET Solvec	RAULT Thérèse
DREZEN-LAURGEAU Marielle	JAN Sabine	RAT Cédric
FRANÇAIS Nadège	LE MERCIER Pierrick	SWIADKIEWICZ Thomas
FRÉVILLE Jean-François	LEFFONDRÉ Isabelle	TARDIVEL Amandine
GLATRE Brigitte	LEMPEREUR Stéphanie	

Absent excusé : VUILLAUME Quentin (Donne pouvoir à SWIADKIEWICZ Thomas).

Nombre de membres en exercice : 19 **Nombre de membres présents :** 18

Secrétaire de séance : Jean-François FRÉVILLE

2026-10-07 : RÉORGANISATION DE L'ESPACE DE STOCKAGE DE LA VAISSELLE DE LA SALLE KHÉOPS
3.3 LOCATIONS

Pierrick LE MERCIER, adjoint, présente au Conseil municipal les deux devis reçus concernant la réorganisation de l'espace de stockage de la vaisselle de la salle Khéops.

Ces aménagements ont pour objectif de faciliter la manipulation et le rangement de la vaisselle par les agents municipaux lors des locations de la salle aux particuliers.

Deux propositions ont été reçues et présentées au Conseil municipal : un devis de l'entreprise Astuces Menuiseries, d'un montant de 5 885,26 € TTC, et un devis de l'entreprise CPM, d'un montant de 2 182,03 TTC €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- De valider le devis de l'entreprise CPM, pour un montant de 2 182.03 € TTC ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis et tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire, Michel RICHARD



Certifié exécutoire par le maire
compte tenu de la réception

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20261110-2026_10_07-DE

en Préfecture le 7 novembre 2026
et de la publication le 7 novembre 2026
Le Maire, Michel RICHARD

